

REUNION N°5  
MARDI 20 DECEMBRE 2011 à 10 heures

ORDRE DU JOUR :

- ◆ **Présentation du zonage du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) bureau d'étude citadia et chargée de mission Guillemette Labbé de la CCDMA.**

Excusés

PUECH	Simone
PORCU	Monique
ROQUES	Rosy
ROMAN	JPierre
GUIBBAL	Didier

SITUATION DES DESORDRES DU CIMETIERE

- ◆ Mercredi 15 avril 2010 : Première expertise refus par la mairie sur le **rapport de l'expert.**
- ◆ Lundi 28 juin 2010 : Nouvelle expertise avec nouveau refus de la mairie. **Le conseil municipal décide d'ester en justice.**
- ◆ **Jeudi 23 septembre 2010 : Choix de l'avocat, Maître Philippe Raynaud** dépose une requête en référé instruction auprès du tribunal administratif de Toulouse.
- ◆ **Mercredi 2 février 2011 : Réunion d'expertise effectuée par Monsieur Bedin, expert près la Cour d'appel de Toulouse.**
- ◆ **Vendredi 14 octobre 2011: Réunion d'expertise contradictoire ; l'avocat de l'assureur de l'entreprise Gau n'étant pas présent, report de l'expertise.**
- ◆ **Mardi 22 novembre 2011 : Position de l'expert « à savoir que l'ouvrage n'est pas conforme à sa destination ni à la sécurité des lieux, l'évolution avérée des blocs sous l'effet du gel fait que l'ensemble de l'ouvrage est à reprendre ».** **Ce rapport sera déposé à la fin de l'année** auprès du tribunal administratif de Toulouse, en espérant que ce dossier trouve une issue favorable.